

Le Prix à la relève artistique du Bas-Saint-Laurent 2011 est remis à Soraïda Caron

Rimouski, le 8 juin 2010 – Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent est heureux d'annoncer que le *Prix à la relève artistique du Bas-Saint-Laurent 2011* a été décerné à Soraïda Caron, artiste en danse de Trois-Pistoles. Le prix, assorti d'une bourse de 2 000 \$, lui a été remis aujourd'hui à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de représentants du milieu culturel bas-laurentien. Depuis 2003, ce prix est décerné à un artiste professionnel de la relève qui pratique son art dans la région, afin de reconnaître et de souligner le rôle majeur de la relève dans le maintien d'une vitalité artistique et culturelle régionale.

Ce prix honore la persévérance et l'audace de cette chorégraphe interprète. Une formation solide dans son domaine lui a permis d'acquérir une technique impeccable mais aussi de développer un fort potentiel créatif. Sa démarche artistique sérieuse et la qualité de ses réalisations font qu'elle se démarque dans son domaine et dans la région. Cette reconnaissance se veut donc une impulsion pour la suite...



Crédit Photo : Michel Dompière

Soraïda Caron est de retour à Trois-Pistoles depuis cinq ans. Elle a poursuivi des études collégiales à Québec et à Montréal pour ensuite obtenir un baccalauréat en Danse contemporaine, profil Interprétation, à l'Université du Québec à Montréal. Elle a aussi suivi plusieurs perfectionnements ainsi qu'un stage pour jeune chorégraphe en Belgique, en 2010. Elle est professeure de danse à l'École de danse Quatre Temps, à Rimouski, depuis 2008.

Interprète et chorégraphe depuis 2005, elle a, entre autres, été interprète dans *Les Cinq Humeurs* d'Emmanuel Jouthe, présenté au Théâtre du Bic en 2010. Elle a aussi créé et produit, à Trois-Pistoles, *Mon amour, je te déteste*, en 2007, et grâce à une bourse du Fonds Relève du Bas-Saint-Laurent, *Carol et Diana*, en 2010. Auparavant, elle avait chorégraphié deux pièces à la Piscine-théâtre de l'Agora de la danse à Montréal.

Un nouveau partenaire

Le Prix à la relève artistique est assorti d'une bourse de 2 000 \$, dont une somme de 500 \$ provient de donateurs privés et 1 500 \$ de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Merci à nos partenaires.

- 30 -

Source :
Martine Lemieux
418 722-6246 poste 23

Un réseau créateur



Desjardins
Caisse d'économie solidaire